

CALENDRIER 2025



Mot de la directrice

Chers membres, chers partenaires,

L'année 2025 s'ouvre sur une multitude de crises du logement, aggravées par plusieurs défis croissants. Tout d'abord, la pénurie généralisée de logements entraîne une concurrence intense provoquant une montée des prix des loyers. Cette situation a des répercussions économiques significatives sur l'ensemble de la population, accroissant les inégalités sociales et obligeant des ménages à couper dans leurs dépenses essentielles.

Parallèlement s'ajoute une crise de l'abordabilité financière qui augmente l'effet de rareté des logements accessibles aux personnes à faible et à moyen revenu, particulièrement les personnes vulnérables et celles ayant des besoins particuliers en matière de logement. Le manque de logements convenables a des conséquences néfastes sur l'état de santé des résidents, les exposant à des conditions de vie précaires et à un stress accru.

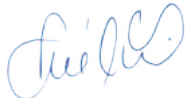
La qualité des logements est également préoccupante. Dans le petit inventaire de logements disponibles à prix décents, plusieurs sont mal entretenus ou insalubres, compromettant ainsi la santé et la sécurité des locataires. Certains de ces appartements s'effacent du marché pour une période prolongée alors que d'autres en disparaissent définitivement. Beaucoup de ménages se retrouvent dans une situation difficile, cherchant désespérément un toit tout en étant contraint de tolérer des conditions de vie inacceptables.

C'est dans cet esprit que le Réseau québécois des OSBL d'habitation (RQOH) a créé un guide d'entretien préventif dans lequel se trouvent notamment des fiches explicatives que nous reprenons dans ce calendrier. Ces fiches permettent de cibler les composants les plus importants dans l'entretien préventif des immeubles et de déceler certaines anomalies pouvant mettre en péril l'intégrité et la pérennité d'un bâtiment. En étant des gestionnaires proactifs, vous pourrez garder votre bâtiment en bonne santé plus longtemps et éviter de faire face à des travaux de plus grande envergure, nécessitant des sommes monétaires qui ne sont pas nécessairement disponibles à moyen ou long terme.

Dans les prochaines pages, nous vous rappellerons également diverses responsabilités légales et administratives qui ponctuent l'année des OSBL-H. Nous y accolerons, comme par les années précédentes, certaines des activités de la FROHME. Ces actions sont motivées par notre volonté constante de mieux répondre à vos besoins, comme en témoigne notre planification stratégique 2024-2028.

Que 2025 soit, pour nous tous, une année riche en succès, opportunités et partenariats et, espérons-le, une ère où le logement communautaire et social, la solution incontournable pour résoudre les crises du logement, recevra un financement et une attention véritable de toutes les parties impliquées, permettant à chaque personne d'avoir accès à un logement convenable et digne.

Unissons nos efforts pour forger un avenir où chacun peut s'épanouir et vivre en sécurité !



Ivelina Nikolova,
Directrice générale

Janvier

À faire

- Planifier le renouvellement du contrat d'assurances
- Mettre à jour le registraire (REQ)
- Effectuer le suivi des paiements de loyers et du budget
- Se préparer à l'audit annuel (états financiers)
- Tenir une rencontre du C.A.

Dates importantes

1^{er} janvier : Jour de l'an
7 janvier : Bingo (14 h)
29 janvier : Bingo (14 h)
30 janvier : Formation :
Règlement informel des conflits
par la médiation (13 h)

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
		1 	2	3	4	5
6	7 	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29 	30 	31		

Janvier

Une panoplie de formations

La Fédération a toujours accordé de l'importance au développement de son offre de formation. Elle offre désormais un large éventail de formations et d'outils sur plusieurs thèmes, soit la gestion immobilière, administrative et locative, la gouvernance démocratique, la relation avec les locataires et les aspects juridiques. Ces formations s'offrent dans des contextes adaptés à la réalité des membres (présentiel, virtuel, hybride).

Pour offrir une plus grande flexibilité, la FROHME propose différentes approches d'animation permettant d'adapter les ateliers, que ce soit en grand groupe ou en formule personnalisée. Des formateurs expérimentés, externes ou de la FROHME, sont là pour garantir que chaque session soit enrichissante et pertinente.

Quatre (4) grands parcours se déploient :

- 1) **Ateliers de formations mensuelles au calendrier** - Des rendez-vous récurrents tenus en visioconférence, permettant de maintenir un apprentissage continu tout au long de l'année.
- 2) **Accompagnement et formations sur mesure** - L'établissement et la réalisation d'un plan de formation, adapté aux besoins spécifiques des membres, garantissant une approche individualisée et pertinente.
- 3) **Catalogue de formation** - Un choix de formations à la carte, parmi une offre variée, donnant la possibilité aux membres de sélectionner les sujets qui les intéressent le plus.

4) **Journées de formation** - Des rencontres régionales, permettant d'assister à plusieurs ateliers de formation dans une même journée, favorisant le réseautage et les échanges entre participants.

5) **Communautés de pratique** - Processus structuré favorisant un environnement d'apprentissage collaboratif où chacun peut contribuer et bénéficier des expériences des autres.

D'autres formations disponibles

Le RQOH et certaines autres fédérations régionales offrent des formations accessibles aux OSBL-H membres de la FROHME. Le RQOH a déployé une plateforme en ligne où les utilisateurs peuvent suivre les formations à leur rythme, tester leurs apprentissages et obtenir des preuves de la passation de leur formation, dans certains cas. Les formations offertes par les autres fédérations se tiennent également en ligne et leur promotion, tout comme les modalités d'inscription, sont sous la responsabilité de l'équipe de la FROHME.

Restez à l'affût et n'hésitez pas à faire valoir vos besoins. La Fédération s'engage à adapter son offre en fonction des demandes et des attentes de ses membres pour assurer la pertinence continue de ses programmes de formation.

Février

À faire

- Effectuer ou planifier les mises à jour de vos règlements et politiques
- Préparer les augmentations de loyer ou les modifications aux autres conditions des baux
- Transmettre les sommaires des relevés d'emplois à Revenu Québec
- Calculer les augmentations de loyers
- Tenir une rencontre du CA
- Effectuer le suivi des paiements de loyers et du budget

Dates importantes

- 18 février : Bingo (14 h)
27 février : Formation :
Démystifier le bail de logement
(13 h)
28 février : Date limite pour
transmettre vos relevés 31

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18 	19	20	21	22	23
24	25	26	27 	28 		

Février

GRILLES D'ENTRETIEN	HIVER			PRINTEMPS			ÉTÉ			AUTOMNE		
	JANVIER	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE
Arbres, arbustes et plate-bandes, page												
Balcons, perrons, paliers, escaliers, rampes et échelles extérieurs												
Chauffage												
Chauffe-eau												
Clôtures												
Contenant, compacteur et chute à déchets												
Cuisine et équipements												
Détection et alarme-incendie												
Entrée électrique et distribution												
Entretien - Toit en pente												
Entretien - Toit plat												
Escalier et rampe d'accès extérieurs												
Escaliers et rampe d'accès intérieur												
Finitions des planchers												
Mur de soutènement et margelle												
Murs et plafonds												
Parement, murs extérieurs et fondations												
Plomberie de salle de bain												
Portes extérieures et fenêtres												
Puisard et fosses de retenue												
Robinet principal d'arrêt d'eau												
Stationnement, trottoir et égout pluvial												
Structure de réception et antennes												
Système d'éclairage												
Terrasses et dalles extérieures												
Toit en pente												
Toit plat												
FICHES DESCRIPTIVES												
Accès aux compostant de plomberie												
Amiante												
Ascenseurs et plateformes												
Buanderie												
Climatisation												
Garage, sous-sol et locaux d'entretien												
Moisissures												
Portes intérieures												
Structure sous-terrain - vide sanitaire												
Système d'éclairage d'urgence												

EN TOUT TEMPS





Mars

À faire

- Transmettre les états financiers à la SHQ
- Préparer les prévisions budgétaires
- Tenir une réunion du C.A.
- Vérifier les piles des détecteurs de fumée
- Effectuer le suivi des paiements de loyers et du budget
- Rédiger le rapport annuel d'activités pour l'Assemblée générale annuelle (AGA)
- Effectuer les versements de cotisations à la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST)

Dates importantes

15 mars : Déclaration des salaires à la CNESST
19 mars : Bingo (14 h)
27 mars : Formation : Règlement d'immeuble et politiques de perception des loyers (13 h)
31 mars : Date limite de transmissions des avis de renouvellement de baux

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15 	16
17	18	19 	20	21	22	23
24/31 	25	26	27 	28	29	30

Mars

L'enveloppe du bâtiment

Les fondations et dalles inférieures

Les fondations peuvent être faites de différents matériaux, les plus communs étant le béton coulé et les blocs de béton.

Le même rôle est joué par chacun : soutenir le bâtiment et transférer les charges de ce dernier jusqu'au sol. Les fondations agissent comme le pilier du bâtiment, c'est pourquoi il est important qu'elles demeurent en bon état.

Description générale

- Ouvrage destiné à soutenir une construction.
- Différents matériaux.
- Soutiennent le bâtiment et à transférer les charges de ce dernier jusqu'au sol.
- Lorsqu'une fissure apparaît, il est primordial de la colmater.

Déficiences possibles

- Fissures, infiltration d'eau non visible, moisissures.
- Distinction entre un bris de crépis et une fissure de fondation.



PRINTEMPS

Fissure importante (1/8")

Professionnel

- Ingénieur
- **Corps de métier**
- Fondation de béton coulé : cimentier, applicateur/spécialiste de fissures.
- Fondation de blocs de béton : maçon.
- Fondation de moellons : maçon.
- Dalle de béton coulé : cimentier applicateur/spécialiste de fissures.



Avril

À faire

- Obtenir des soumissions pour l'entretien du terrain
- Inspecter les bâtiments
- Effectuer le nettoyage des gouttières
- Sélectionner les prochains locataires
- Planifier l'assemblée générale annuelle (AGA) ou l'assemblée générale extraordinaire (AGE)
- Transmettre les états financiers à la Société d'habitation du Québec (SHQ)
- Tenir une réunion du C.A.
- Effectuer le suivi des paiements de loyers et du budget

Dates importantes

- 8 avril : Bingo (14 h)
18 avril : Vendredi Saint
21 avril : Lundi de Pâques
24 avril : Formation :
Communauté de pratique réservée
aux gestionnaires (13 h)
30 avril : Date limite pour
remettre ses déclarations de
revenus personnels

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
	1	2	3	4	5	6
7	8 	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18 	19	20
21 	22	23	24 	25	26	27
28	29	30 				

L'enveloppe du bâtiment

Les parements et murs extérieurs

Bien qu'ils puissent être de différents types, les parements extérieurs ont tous le même rôle : créer une barrière contre les intempéries pour protéger l'ossature du bâtiment et assurer une étanchéité au vent et à l'eau.

Il est donc important qu'ils soient maintenus en bon état, sans fissures ni ouvertures. Le calfeutrage des ouvertures est aussi essentiel à la protection contre les intempéries.

Description générale

- Différents types.
- Les parements extérieurs servent à créer une barrière contre les intempéries.
- Le calfeutrage des ouvertures est essentiel.

Déficiences possibles

- Fissures, pas totalement étanche, cassures, rouille, infiltration d'eau.
- Désolidarisation (fissures verticales situées à l'angle de deux murs)
- Effritement du mortier
- Ventre de bœuf (déformation)



PRINTEMPS

Professionnel

- Ingénieur ou architecte

Corps de métier

- Parement en maçonnerie : maçon
- Ferblantier (revêtement métallique)
- Revêtement léger : charpentier de finition
- Préposé à l'entretien

Mise en garde

- Loi 122: obligation d'une inspection des façades pour les immeubles de 5 étages et plus dès leur dixième année. Par la suite, à tous les 5 ans.
- rbq.gouv.qc.ca

Mai

À faire

- Inspecter les logements
- Préparer la corvée de printemps
- Vérifier la date d'inspection de l'équipement de protection incendie
- Planifier l'accueil des nouveaux membres du C.A.
- Tenir l'assemblée générale annuelle (AGA) ou l'assemblée générale extraordinaire (AGE)
- Effectuer le suivi des paiements de loyers et du budget

Dates importantes

19 mai : Journée nationale des Patriotes

20 mai : Bingo (14 h)

22 mai : Formation :

Gérer intelligemment : les bonnes pratiques à mettre en place dans votre OSBL (13 h)

29 mai : Assemblée générale annuelle de la FROHME

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	 20	 21	22	 23	24	25
26	27	28	29	 30	31	

Mai

L'enveloppe du bâtiment

Les balcons, perrons, paliers, escaliers, rampes et échelles extérieures

Les structures de balcons, rampes et échelles sont généralement composées de bois ou de métal, parfois même des deux. Elles peuvent vite devenir dangereuses lorsqu'il y a signe de détérioration.

Les garde-corps et mains courantes servent de protection dans les escaliers et sur les balcons, elles doivent donc être intacts pour assurer la sécurité des occupants.

Description générale

- Généralement composés de bois ou de métal et parfois les deux.
- Les garde-corps et mains-courantes doivent être intacts et bien fixés.

Déficiences possibles

- Rouille, perforations, déplacement, solidité des balcons, etc.



PRINTEMPS

Professionnel

- Ingénieur

Corps de métier

- Ouvrages métalliques (Soudeur)
- Menuisier
- Préposé à l'entretien

Mise en garde

- La présence de tâches brunes ou de rouille à la surface du soffite peut signifier une infiltration d'eau et une possibilité de dommages à la structure du balcon.

Juin

À faire

- Réclamer les TPS/ TVQ
- Calculer les baux pour les locataires bénéficiant des subventions au loyer
- Tenir une réunion du C.A.
- Effectuer le suivi des paiements de loyers et du budget

Dates importantes

24 juin : Fête nationale
26 juin : Formation :
Communauté de pratique
en intervention (13 h)

LUNDI

MARDI




MERCREDI

JEUDI

VENDREDI

SAMEDI

DIMANCHE

						1 
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23/30	24 	25	26 	27	28	29

L'enveloppe du bâtiment

Les fenêtres

Les fenêtres sont composées de plusieurs éléments qu'il faut vérifier : le cadre, l'allège (tablette extérieure), la partie ouvrante ou fixe, la quincaillerie, les moustiquaires et le calfeutrage.

Les fenêtres font partie intégrante de l'enveloppe qui a pour but de protéger le bâtiment, elles doivent donc être intactes et étanches à l'eau et à l'air.

Description générale

- Le cadre, l'allège, la partie ouvrante ou fixe, la quincaillerie, les moustiquaires et le calfeutrage.
- Plusieurs types de fenêtres existent.

Déficiences possibles

- Saletés, manque d'étanchéité, buée, descellées (sale/buée entre le verre), condensation/givre
- Obstruction par des éléments (rideaux, meubles)/manque d'aération, mécanisme défectueux.
- Étanchéité inadéquate.



PRINTEMPS

Professionnel

- Architecte

Corps de métier

- Préposé à l'entretien, spécialiste en portes et fenêtres



Juillet

À faire

- Réclamer les TPS/ TVQ
- Effectuer le suivi des paiements de loyers et du budget

Dates importantes

1^{er} juillet : Fête du Canada
1^{er} juillet : Mise à jour au
Registraire des entreprises
du Québec

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
	1  	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

Juillet

Aspect mécanique

Le chauffage

Au Québec, l'électricité est l'énergie de chauffage la plus utilisée. Toutefois, il est possible d'utiliser d'autres types d'énergies comme le chauffage au bois, au gaz ou à l'huile.

Le rôle du chauffage, allié à l'isolation, est d'assurer le confort thermique des occupants de l'immeuble.

Description générale

- Plinthes électriques et aérothermes
- Chauffage à l'huile
- Chauffage à eau chaude
- Chauffage au gaz

Déficiences possibles

- Poussière, thermostats défectueux, raccords électriques défectueux.
- Signe de surchauffe du thermostat
- Plaque de protection manquante à la plinthe
- Plinthe non fixée au mur
- Fuite d'eau/calcaire/rouille (chauffage à l'eau)



Professionnel

- Aucun

Corps de métier

- Préposé à l'entretien, électricien et plombier

Mise en garde

- Ne pas obstruer les appareils de chauffage
- Un réservoir de plus de 25 ans devrait généralement être changé.

Août

À faire

- Payer les taxes scolaires
- Planifier l'assemblée générale annuelle (AGA) ou l'assemblée générale extraordinaire (AGE)
- Planifier l'audit indépendant (états financiers)
- Effectuer le suivi des paiements de loyers et du budget

Dates importantes

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

Aspect mécanique

La climatisation

L'installation de climatiseurs dans les fenêtres est la source de nombreux problèmes, qui, avec les temps, engendrent des dégradations majeures à la structure et au recouvrement extérieur.

L'installation doit être faite de sorte que l'eau de condensation soit dirigée vers l'extérieur, loin du parement. Il faut aussi s'assurer de bien protéger le cadre de la fenêtre qui devient exposé aux intempéries. Dans les plus gros systèmes de climatisation, une pompe principale peut être fixée contre le mur extérieur. Comme ces équipements sont plus performants, ils créent aussi une grande quantité d'eau de condensation, il faut donc s'assurer de diriger loin du parement et de la fondation l'eau qui est produite.

Description générale

- Sert à donner de l'air frais dans un bâtiment.
- Air climatisé de fenêtre et air climatisé fixe

Déficiences possibles

- Eau de condensation coulant sur le mur extérieur ou le balcon
- Mauvaise installation (a/c fenêtre)
- Calibration du système/confort thermique/condensation/fuite d'eau
- Bruit/vibration transmis au logement
- Gaine isolante à découvert sur le système central (Toiture)
- Manque d'entretien périodique



EN TOUT TEMPS (été)

Eau de condensation coulant directement sur la fondation

Professionnel

- Aucun

Corps de métier

- Préposé à l'entretien, frigoriste et technicien spécialisé



Septembre

À faire

- Inspecter les logements, bâtiments et espaces communs extérieurs et intérieurs
- Préparer les planifications budgétaires
- Demander des soumissions pour le déneigement
- Tenir une réunion du C.A.
- Effectuer le suivi des paiements de loyers et du budget

Dates importantes

1^{er} septembre : Fête du Travail
18 septembre : Formation :
Gestion financière (tous les programmes excepté DX) (13 h)

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
1 	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18 	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30					

Septembre

La toiture

Le toit plat

Les toits plats peuvent être composés de différents matériaux. Les revêtements les plus fréquents sont composés d'asphalte et de gravier multicouches. Aujourd'hui, les membranes bicouches de type élastomère sont plus fréquemment utilisées.

Elles ont l'avantage de durer plus longtemps et d'être faciles à réparer. Il peut même être possible de revêtir la membrane existante d'une nouvelle couche pour augmenter la durée de vie à moindre coût.

Description générale

- Divers matériaux.
- Les matériaux les plus fréquents : composition d'asphalte et de gravier multicouches.
- Membranes bicouches.

Déficiences possibles

- Plis de membrane, mousse, bulles d'asphalte, déplacement du gravier, moisissure.
- Drains obstrués, accumulation d'eau/mauvaise pente.

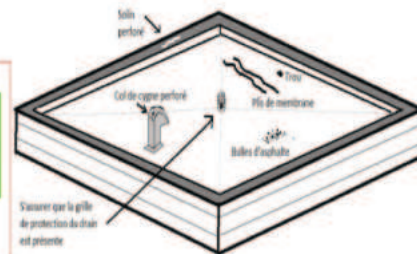


Professionnel

- Architecte

Corps de métier

- Couvreur, préposé à l'entretien



Octobre

À faire

- Tenir une réunion du C.A.
- Transmettre les états financiers à la SHQ ou la SCHL
- Planifier l'assemblée générale annuelle (AGA) ou l'assemblée générale extraordinaire (AGE)
- Réaliser la corvée d'automne
- Inspecter et réparer le toit avant l'hiver
- Effectuer le suivi des paiements de loyers et du budget

Dates importantes

- 8 octobre : Bingo (14 h)
13 octobre : Action de grâces
28 octobre : Bingo (14 h)
30 octobre : Formation :
Agir pour prévenir les violences
(13 h)

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
		1	2	3	4	5
6	7	8 	9	10	11	12
13 	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28 	29	30 	31		

Octobre

La toiture

Le toit en pente

Les toits en pente sont généralement revêtus de bardeaux d'asphalte. Depuis peu, les bardeaux d'asphalte ont fait place aux bardeaux en fibre de verre.

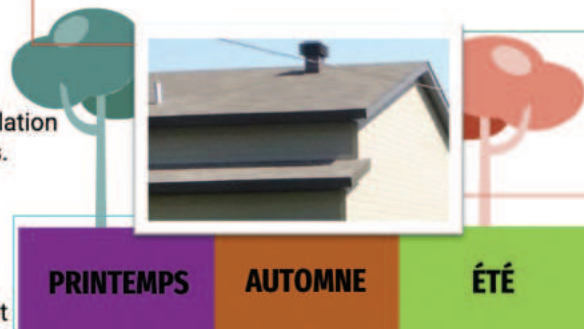
Ces nouveaux produits ont l'avantage d'être plus résistants et offrent une garantie plus longue.

Description générale

- Ouvertures et sorties mécaniques.
- Gouttières dirige l'eau du toit vers un endroit précis.
- Revêtement de bardeaux d'asphalte.
- Toit en toilerie.
- Aération de l'entretoit.
- Inspection de greniers : Isolation qualité de la trappe d'accès.

Déficiences possibles

- Bardeaux qui frisent, se retroussent et s'espacent, soulèvement de bardeaux et décollement.
- Greniers : Cernes, ventilation, humidité, pourriture.



Professionnel

- Architecte, technologue professionnel

Corps de métier

- Couvreur pour le bardeau
- Spécialiste pour l'aération
- Ferblantier (Solin, toit en toilerie)

Novembre

À faire

- Tenir une réunion du conseil d'administration
- Planifier l'assemblée générale annuelle (AGA) ou l'assemblée générale extraordinaire (AGE)
- Effectuer le suivi des paiements de loyers et du budget
- Planifier l'accueil des nouveaux membres du C.A.

Dates importantes

19 novembre : Bingo (14 h)
27 novembre : Formation :
Départager les mythes et
réalités du Tribunal administratif
du logement (TAL) (13 h)

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	 20	21	22	23
24	25	26	27	 28	29	30

Novembre

Aspect mécanique

La ventilation

Dans les immeubles à logement, on retrouve le plus souvent des systèmes d'alimentation en air dans les corridors, combinés avec des ventilateurs d'extraction (ex. : hotte de cuisine, ventilateur de salle de bain) dans les logements.

Certains immeubles sont toutefois dotés d'un système d'échangeur d'air. L'entretien d'un système de ventilation est assez complexe ; il est donc recommandé de faire appel à un expert pour effectuer l'entretien.

Description générale

- Processus de renouvellement de l'air intérieur par l'admission d'air frais et l'évacuation d'air vicié
- Manière manuelle ou mécanique
- Impact direct sur la santé respiratoire des occupants
- Normes sont basées sur la prévention des odeurs

Déficiences possibles

- Entretien et équipement inadéquat
- Inconfort thermique/ajustement
- Bruits/vibrations
- Fonctionnement anormal

Professionnel

- Aucun

Corps de métier

- Entrepreneur spécialisé en ventilation
- Entreprise spécialisée en nettoyage
- Préposé entretien



Décembre

À faire

- Préparer une activité communautaire pour le temps des fêtes
- Tenir une réunion du C.A.
- Effectuer le suivi des paiements de loyers et le budget

Dates importantes

9 décembre : Bingo (14 h)
18 décembre : Formation : Comprendre les notions de vie privée et de confidentialité (13 h)
25 décembre : Noël

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
1	2	3	4	5	6	7
8	9 	10	11	12	13	14
15	16	17	18 	19	20	21
22	23	24	25 	26	27	28
29	30	31				

Décembre

Gestion des différends - un soutien essentiel pour nos membres !

La gestion des différends est cruciale pour maintenir des relations harmonieuses au sein des communautés. Voilà pourquoi il est important pour la FROHME d'offrir aux membres des ressources et des stratégies pour les aider à naviguer efficacement à travers ces situations difficiles et favoriser un environnement collaboratif et constructif au sein de leurs milieux de vie.

Le saviez-vous ?

La FROHME a signé une entente avec la Faculté de droit de l'Université de Sherbrooke afin que des services de médiation soient offerts gratuitement à ses membres par des personnes étudiantes du programme de 2^e cycle (niveau maîtrise) en prévention et règlement des différends.

Cette entente permettra de plus de solliciter l'expertise des programmes de prévention et règlement des différends (PRD) de la Faculté de droit de l'Université de Sherbrooke quant à la mise en œuvre d'initiatives visant la prévention des différends.

La médiation est un processus volontaire et flexible, qui se déroule dans un cadre privé et confidentiel.

Les médiateurs, des personnes **neutres et impartiales**, aident les personnes en conflit à dialoguer, à clarifier leurs points de vue, à cerner leur différend, à identifier leurs besoins et leurs intérêts, à explorer des solutions et à parvenir, s'il y a lieu, à une entente mutuellement satisfaisante.

Vous souhaitez faire une démarche de médiation ? Trois (3) options s'offrent à vous :

- Remplir le formulaire à l'adresse web suivante : <https://bit.ly/demande-mediation>
- Contactez la clinique par courriel : clinique.mediation@USherbrooke.ca
- Contactez la clinique par téléphone : 450 463-1835, poste 65515

Sachez qu'on vous répondra très rapidement et qu'on vous expliquera en détails les différentes étapes du processus et que naturellement, l'autre partie devra accepter de prendre part à la démarche.